



CHEF D'EQUIPE CREATION

Type de contrat : CDI

Lieu d'emploi : GASSIN, dept 83, Région Provence-Alpes-
Côte d'Azur

PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

Forts d'une expérience indéniable, d'un savoir-faire conséquent et d'une excellente réputation dans la région, nos équipes sur le terrain comme au bureau d'études renforcent notre qualité de services qui nous différencie. Les valeurs de notre entreprise, la confiance, le partage et le progrès, sont indissociables des femmes et des hommes que nous recrutons. Notre culture d'entreprise est primordiale et nous mettons tout en œuvre pour que chacun(e) puisse se sentir accompagné(e) et atteindre son potentiel. Vous avez à cœur l'embellissement et la mise en valeur des parcs et jardins de nos clients.

PRESENTATION DES MISSIONS

Dans le cadre du développement de nos activités de création, nous recherchons un CHEF D'EQUIPE CREATION H/F spécialisé(e) dans les travaux de création paysagère, Sous la responsabilité de votre Chef de chantier et en collaboration avec l'équipe, vous aurez pour missions :

- L'organisation et la supervision des travaux de l'équipe (répartition et suivi des tâches et des consignes)
- La mise en œuvre des plans et documents d'exécution dans le respect des règles de sécurité
- Le contrôle de la qualité des fournitures et des végétaux
- L'approvisionnement des chantiers
- Le bon entretien des engins et matériels des chantiers
- Le relationnel de qualité avec la clientèle et les équipes

Vous aimez travailler au sein d'une équipe performante, dynamique et spécialisée dans la création sur des chantiers d'exception au sein du Golfe de Saint-Tropez.

CONTACT DU RECRUTEUR :

LAUREN PRUVOST - info@derbez.fr

Vous avez un gout prononcé pour le respect de l'environnement et le management d'équipe. Vous serez accompagné(e) et formé(e) au sein d'une équipe bienveillante à taille humaine. Possibilité d'évolution et d'acquisition de nouvelles compétences en fonction de votre motivation.

COMPETENCES REQUISES

- Exemplarité, Ponctualité, adaptabilité, rigueur,
- Maîtrise des techniques de création et d'aménagement des espaces verts,
- Être passionné(e) des végétaux,
- Être capable d'appliquer des consignes de sécurité au travail et celles liées à l'emploi des produits
- BP aménagement paysager/ CAPA jardinier paysagiste/ BTS aménagement paysager
- Permis B obligatoire
- Expérience minimum de 2 ans dans le domaine

CONDITIONS D'EMPLOI

CDI temps plein (40h / hebdomadaire). Poste à pourvoir dès que possible.

Rémunération à définir selon expérience et profil + mutuelle et prévoyance + paniers repas